



# où obtenir une information juridique gratuite dans l'Hérault

CDAD DE

	Lieu	Téléphone	Adresse	Permanence
MONTPELLIER	Maison de la justice et du droit de Montpellier	04 67 72 76 80	546, rue André Le Nôtre – quartier Celleneuve (tram ligne 3 arrêt Celleneuve) – 34080 MONTPELLIER	Consultations juridiques d'avocats sur rendez-vous : tous les lundis de 14h00 à 17h00 et tous les mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00
	Tribunal administratif de Montpellier	04 67 54 81 00	6, rue Pitot – 34063 MONTPELLIER cedex	Consultations juridiques (spécialisées en droit public) d'avocats sur rendez-vous : le troisième mercredi du mois de 14h00 à 17h00, sauf : en août, dernier mercredi du mois, et en décembre, deuxième mercredi du mois
	Tribunal de grande instance de Montpellier	04 67 12 60 00	Place Pierre Flotte – 34040 Montpellier	Permanence d'un(e) juriste de l'ADIAV ou du CIDFF : tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous
	Maison pour tous François VILLON	04 67 45 04 57	Quartier du Petit Bard – rue des Araucarias – 34000 MONTPELLIER	Consultations juridiques d'avocats sur rendez-vous : les premier et troisième lundis du mois de 9h00 à 12h00
	Maison pour tous François VILLON	04 67 45 04 57	Quartier du Petit Bard – rue des Araucarias – 34000 MONTPELLIER	Permanence d'un(e) juriste du CIDFF : les premier et deuxième jeudis du mois de 14h00 à 17h00
	Les Restaurants du cœur	04 67 65 88 19	Permanences mobiles sur 4 sites – MONTPELLIER	Permanence d'un(e) juriste du CIDFF : sans rendez-vous
	CHRS ISSUE	04 67 58 14 00	3 bis, rue Brueys – 34000 MONTPELLIER	Permanence d'un(e) juriste du CIDFF : le premier vendredi du mois de 14h00 à 17h00
	CHRS Elisabeth BOUISSONNADE	04 67 58 07 03	CCAS Centre Elisabeth BOUISSONNADE – 18, rue des Avelaniers – 34080 MONTPELLIER	Permanence d'un(e) juriste du CIDFF : le premier ou quatrième jeudi du mois de 9h00 à 12h00
	Centre d'information Régional Jeunesse (CRIJ)	04 67 04 36 66	3, avenue Charles Flahault – 34000 MONTPELLIER	Consultations juridiques d'avocats pour les jeunes sans rendez-vous : le premier mercredi du mois de 14h00 à 17h00
	Espace Montpellier Jeunesse	04 67 92 30 50	Espace Pagézy – 1, place Francis Ponge – 34000 MONTPELLIER	Consultations juridiques d'avocats pour les jeunes sur rendez-vous : le deuxième jeudi du mois de 14h00 à 17h00 et le dernier mercredi du mois de 14h00 à 17h00
LUNEL	Maison de la justice et du droit de Lunel	04 67 83 61 54	1, rue des Caladons – 34400 LUNEL	Consultations juridiques d'avocats sur rendez-vous : tous les mardis de 9h00 à 12h00 et tous les mercredis, sauf le premier du mois, de 14h00 à 17h00

SETE	CCAS Île de Thau	04 67 51 04 65	Île de Thau – 561, boulevard Mendès France – 34200 SETE	Consultations juridiques d'avocats sur rendez-vous : les premier et troisième mardis du mois de 9h00 à 12h00
	Centre social de Villefranche	04 99 04 74 74	1, rue Villefranche – 34200 SETE	Consultations juridiques d'avocats sur rendez-vous : les deuxième et quatrième mardis du mois de 9h00 à 12h00
SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS ET SAINT-MARTIN-DE-LONDRES	Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup à Saint-Mathieu-de-Tréviérs	04 67 55 17 00	Hôtel de la CCGPSL – 25, allée de l'Espérance – 34270 SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS	Consultations juridiques d'avocats sur rendez-vous : le deuxième mercredi du mois de 9h00 à 12h00
	Maison de Pays de Saint-Martin-de-Londres	04 67 55 09 78	Antenne de la CCGPSL – 9, place de la Mairie – 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES	Consultations juridiques d'avocats sur rendez-vous : le quatrième lundi du mois de 14h00 à 17h00
LODEVE	Maison de la justice et du droit de Lodève	04 67 44 10 29	7, place de l'Hôtel de ville – 34700 LODEVE	Consultations juridiques d'avocats sur rendez-vous : le premier mercredi du mois de 9h00 à 12h00
GANGES	Maison départementale des services	04 67 82 41 00	Maison Départementale des Services de Ganges – avenue du Mont Aigoual – 34190 GANGES	Consultations juridiques d'avocats sans rendez-vous : le troisième jeudi du mois de 9h00 à 12h00
AGDE	Maison de la justice et du droit d'Agde	04 67 35 83 60	Espace Mirabel – rue de la Solidarité – 34300 AGDE	Consultations juridiques d'avocats sur rendez-vous : tous les lundis de 9h00 à 12h00 et les deuxième et quatrième vendredis du mois de 9h00 à 12h00
BEZIERS	Maison René Cassin	04 67 76 04 91	6, rue Serge Gousseault – La Devèze – 34500 BEZIERS	Consultations juridiques d'avocats sur rendez-vous : tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et deux vendredis par mois de 14h00 à 17h00
	Point Information Jeunesse (PIJ) de Béziers	04 67 76 46 35	Maison René Cassin – 6, rue Serge Gousseault – La Devèze – 34500 BEZIERS	Consultations juridiques d'avocats pour les jeunes sur rendez-vous : les premier et troisième mercredis du mois de 14h00 à 16h00
SAINT-PONS-DE-THOMIERES	Mairie de Saint-Pons-de-Thomières	04 67 97 39 39	Mairie – rue Villeneuve – 34220 SAINT-PONS-DE-THOMIERES	Consultations juridiques d'avocats sur rendez-vous : le troisième mercredi du mois de 10h00 à 12h00



# où obtenir une in

## l'Hérault

LIEU	TELEPHONE	ADRESSE	PERMANENCES
MONTELLIER	04 72 16 63	36 rue de Bari	Consultations juridiques d'avocats * tous les lundis après-midis de 14h à 17h * tous les vendredis matin de 9H00 à 12H00
	04 67 45 04 5	Quartier du Petit	*Consultations juridiques d'avocats *permanence d'une juriste du CIDFF
	04 67 58 14 0	19 rue Saint Claude	Permanence juridique pour les personnes en situation de précarité tenue par le CIDFF les 1er vendredi
	04 67 58 07 0	CCAS Centre E.	Permanence pour les victimes de violence conjugale Permanence tenue par le CIDFF le
	04 67 04 36 6	63 avenue Charles	Sans rendez-vous : Point d'accès au droit pour les jeunes de 16 à 25 ans voir le 5ème mercredi du mois
	04 67 92 30 5	Rue Maguelone	Point d'accès au droit pour les jeunes de 16 à 25 ans * par les avocats du Barreau le 2ème et 4ème mercredi du mois * par les avocats de l'Avocat et l'Er
	04 99 54 95 4	Avenue Moulin d	Point d'accès au droit pour les détenus * consultation d'avocats le 2ème mercredi du mois * informations, orientation juridique juriste du CIDFF les 2ème et 4ème
LUNEL	04 67 83 61 5	51 rue des Calado	Consultations juridiques d'avocats * tous les mardis matin de 9H00 à 12H00 * 2ème 3ème 4ème et 5ème mercredi du mois
LODEVE	04 67 44 10 2	27 place de l'Hôte	Consultations juridiques d'avocats sur rendez-vous
LAGUDE	04 67 35 83 6	Espace Mirabel,	Consultations juridiques d'avocats
BEZIERS	04 67 76 04 9	MAISON RENE (6 rue Serge GOUSSIER 34500 BEZIERS)	Consultations juridiques pour tout le monde * le mercredi de 9H00 à 12H00 et le vendredi de 14H00 à 17H00
	04 67 49 44 4	Centre Pénitentia	PAD pour les détenus : * consultations juridiques d'avocats * permanence juriste de Maison Re
	04 67 76 46 3	MAISON RENE (6 rue Serge GOUSSIER 34500 BEZIERS)	Consultations gratuites pour les jeunes de 16 à 25 ans les 1er et 3ème mercredi du mois
SAINT PONS DE THOMIERE	04 67 97 39 3	Mairie de SAINT PONS DE THOMIERE 34220 SAINT-PONS-DE-THOMIERE	Consultations juridiques des avocats sur rendez-vous
SETE	04 67 51 04 6	ille de Thau, Bd M	Consultations avocats les 1er et 3ème mercredi du mois sur rendez-vous
	04 99 04 74 7	1 Rue Villefranch	Consultations les 2ème et 4ème m

<b>MATHIEU DE TREVIER ET SAINT MARTIN DE GANGES</b>	COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND PIC SAINT			sur rendez-vous
	*A SAINT MATHIEU DE TREVIERS	<b>04 67 55 17 0</b>	Hôtel de La Communauté de Communesdu Grand F rue Ecoles 3427	Consultations avocats le 2ème me sur rendez-vous
	*A SAINT MARTIN DE LONDRES	<b>04 67 55 09 7</b>	Maison de pays d Antenne de la CC 9 place Mairie 34380 SAINT MARTIN DE LONDRES	Consultations avocats le 4ème lun sur rendez-vous
	MAISON DEPARTEMENTAL	<b>04 67 82 41 0</b>	Maison Départeme	Consultations av

# formation juridique

chaque mois : sur rendez-vous

H00à17H00

à 12H00

1er et 3ème LUNDI de chaque mois de 9H00 à 12H00 sur rendez-vous

F les 1er et 3ème jeudis du mois de 14H00 à 17H00

sonnes en grande difficulté

di du mois de 14H00 à 17H00

violences conjugales

1er ou 4ème jeudis du mois de 9H00 à 12H00

les 1er, 3ème mercredis du mois

1er; sur rendez-vous

1er jeudi de chaque mois

1er jeudi le 4ème mercredi de chaque mois de 14H00 à 17H00

1er; sur rendez-vous

1er mercredi du mois de 8H30 à 11H30 sur rendez-vous

1er et aide aux démarches administratives par une

1er vendredi du mois, 13H30-16H30 sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

1er; sur rendez-vous

Pic St Loup

Mercredi du mois de 9H00 à 12H00

Dimanche du mois de 14H00 à 17H00

S

**gratuite dans**

